

# Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée agricole Angers le Fresne - BTS - Agricole - Aménagements paysagers

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée agricole Angers le Fresne - BTS - Agricole - Aménagements paysagers	Jury par défaut	Autres candidats	12	310	59	88	9	16
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	10	81	37	60	9	16
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	10	109	54	100	9	16

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

S'intéresser aux métiers de l'aménagement des espaces paysagers et de la réalisation de jardins/S'intéresser à l'environnement, aux végétaux et au cadre de vie/Disposer de compétences scientifiques, technologiques et numériques pour interpréter et exploiter les informations relatives aux aménagements d'espaces paysagers et à leur contexte/Disposer de compétences technologiques ou professionnelles en vue de la réalisation d'infrastructures et de l'utilisation d'équipements techniques en sécurité sur le terrain/Disposer de capacités de prise de décisions, d'organisation et d'autonomie/Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter/Disposer de compétences collaboratives et d'animation d'équipe dans le cadre d'une démarche de projet pluritechnique

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le BTSa est une formation supérieure courte qui se prépare en 2 ans.

L'enseignement est organisé en modules qui concilient, enseignements généraux et professionnels

Modules généraux : - organisation économique, sociale et juridique - techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation - mathématiques - anglais - technologies de l'information et du multimédia - EPS

Modules professionnels: - contextes et déterminants des aménagements paysagers - connaissance et gestion des végétaux - techniques d'implantation et de construction pour l'aménagement paysager - gestion technico-économique des chantiers - participation à l'élaboration d'un projet d'aménagement paysager

Modules spécifiques à l'établissement: - biodiversité urbaine - dessin et conception assistés par ordinateur

Les étudiants ont un stage de 14 sem en entreprise réparties sur trois périodes.

Les étudiants peuvent réaliser leur stage principal à l'étranger.

Enfin, la formation s'appuie sur les moyens humains et techniques de l'établissement ainsi que sur le réseau d'entreprises et de collectivités partenaires du lycée en particulier pour la réalisation des stages et visites techniques.

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Chaque candidature confirmée a été examinée puis classée en fonction d'une note globale qui lui a été attribuée. Cette note a pris appui sur 3 éléments quantitatifs et qualitatifs du dossier du candidat :

- Notes des bulletins scolaires des classes de Première et Terminale
- Appréciations des enseignants sur le livret scolaire et la Fiche Avenir
- Projet de formation motivé

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la Commission d'Examen des Vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la CEV en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La CEV s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

D'une manière générale, la CEV a observé une grande hétérogénéité des dossiers, tant sur les compétences des candidats que sur leur projet de formation.

Si elle a examiné avec indulgence des lettres de motivation un peu maladroites mais témoignant d'un projet réfléchi, elle déplore le taux élevé de lettres strictement identiques, non personnalisées et sans doute glanées sur le web. La CEV recommande donc aux candidats de ne pas négliger la rédaction de leur projet de formation : celui-ci doit faire apparaître leur bonne connaissance de la formation visée et son adéquation avec un projet professionnel et personnel qui soit cohérent et réfléchi. À cet effet, renseigner l'onglet facultatif « Activités et centres d'intérêt » peut se révéler particulièrement significatif quand les engagements personnels vont dans le sens du projet de formation.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes des bulletins scolaires des classes de Première et Terminale	Notes des bulletins scolaires des classes de Première et	Notes bulletins et/ou Fiche avenir	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Appréciations des enseignants sur le livret scolaire et/ou Fiche Avenir	Sérieux et assiduité	Appréciations bulletins et/ou Fiche Avenir : Sérieux et assiduité.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation	Projet de formation motivé, cohérent et renseigné	Projet de formation motivé, cohérent et renseigné	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements associatifs et/ou hobbies	Le cas échéant, si les engagements associatifs et/ou les hobbies sont renseignés et s'ils vont dans le sens du projet de formation	Activités et centres d'intérêt (uniquement si la rubrique est renseignée et pertinente)	Complémentaire

**Signature :**

Sylvie RICHARD,  
Proviseur de l'établissement Lycée agricole Angers le

Fresne